

LIGNEROLLES

Les habitants mettent la main à la patte

Curée avec une pelleteuse en 2009 puis en 2015, la mare communale de la Mothe doit bénéficier d'un contrôle manuel tous les ans. Un premier contrôle a été effectué samedi dernier.

Située à l'écart du bourg depuis plus d'un siècle, la mare de la Mothe était jadis, régulièrement curée, à la pelle, par les fermiers qui y faisaient boire leurs troupeaux. Catherine, Danièle, Evelyne, Josiane... Christian, Daniel, Eric, Francis... et tous les autres, ils étaient là, samedi dernier de très bonne heure pour participer à la sauvegarde et à l'entretien de la mare. « Cette mare communale fait partie de notre patrimoine, et nous nous devons de l'entretenir ! » déclaraient-ils tous. « Depuis 2009, nous sommes engagés dans le programme Les mares de l'Allier, un patrimoine à restaurer », déclarait



Ils n'ont pas hésité à se jeter à l'eau. Il est vrai, qu'en cette période, cela est facile. La mare ne compte pas plus de vingt centimètres d'eau. Bottés, gantés, ils ont arraché les roseaux.

Thierry Penthier, le maire de Lignerolles. « Notre commune s'est aussi engagée dans une démarche écocitoyenne. Compostage, voiture électrique pour les déplacements des agents communaux à l'intérieur de la commune, entretien de notre patrimoine dont la mare communale, font partie de nos préoccupations. » Pour Bruno Schirmer, repré-

sentant le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier, « cette mare abrite une faune et une flore que nous devons protéger. Il y a ici des ragondins. Des poules d'eau y nichent. Grenouilles, rainettes vertes, tritons palmés, différentes libellules, papillons y séjournent. Des plantes aquatiques la peuplent : plantain d'eau lancéolé, lentilles d'eau, joncs, scirpes

et carex, mais aussi roseaux. La roselière a tendance à envahir toute la surface de la mare, au détriment des autres espèces qui la peuplent. C'est pour cela, que régulièrement, il faut l'arracher. A la main, à la fourche, c'est relativement facile. De toute manière, il restera toujours des rhizomes qui permettront une repousse. » Pour Michèle, « cette mare n'a jamais

Lignerolles n'a pas peur de se mouiller

Ils étaient près d'une trentaine, hommes, femmes, élus et habitants de Lignerolles à avoir répondu à l'appel de Thierry Penthier, maire du village, vice-président de Montluçon Communauté, chargé de la ruralité. On notait également sur les lieux, la présence de Bruno Schirmer, représentant le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier. Cette matinée était consacrée, dans la joie et la bonne humeur, à l'arrachage manuel d'une grande partie des roseaux envahissant la mare de la Mothe. Une opération menée dans le cadre du programme « Mares de l'Allier, un patrimoine à restaurer ! ».

dû servir aux lavandières du village, qui lui préféraient le Cher qui coule en contrebas. Elle a servi aussi d'activité ludique et locale de pêche. » Tous les participants à cette journée écocitoyenne sont repartis un peu fatigués mais heureux. « Nous avons pu apporter une partie de notre temps à la sauvegarde d'un élément de notre patrimoine. »